

L'IRACM lance une campagne nationale de 6 mois pour alerter le grand public aux dangers des faux médicaments

La contrefaçon de médicaments est un phénomène qui se diversifie et se mondialise, provoquant des ravages de plus en plus importants. Depuis cinq ans, l'Institut International de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments (IRACM) sensibilise et informe le grand public et les autorités sur ce fléau, et aide les gouvernements et les acteurs de terrain à lutter contre ce trafic.

Dans ce cadre, l'Institut lance aujourd'hui une campagne nationale, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015, auprès du grand public afin de le sensibiliser aux risques que représentent les médicaments contrefaits ou falsifiés. Au cœur de cette campagne, un livret *Le faux médicament, késako ?* apporte des informations sur les dangers liés à cette pratique frauduleuse et conseille les patients sur l'achat des médicaments en ligne et la conduite à tenir en voyage.



En France, qu'en est-il de la contrefaçon de médicaments ?

Des vols de camions de médicaments ont eu lieu en Italie en début d'année, et l'Allemagne a assisté à l'introduction de faux médicaments dans sa chaîne légale de distribution du médicament en avril dernier. Ces faits montrent que **le phénomène se rapproche de notre pays**.

En effet, l'interception par les Douanes françaises de médicaments contrefaits a doublé entre 2013 et 2014. Au total, ce sont **3,6 millions de faux médicaments qui ont été saisis au Havre**. La France est donc elle aussi touchée par ce fléau bien que la chaîne de distribution du médicament soit sécurisée et contribue à empêcher la pénétration de médicaments contrefaits sur le marché français.

Depuis décembre 2012, la **vente de médicaments sur internet** est autorisée en France pour les médicaments sans ordonnance. Depuis, près de 260 e-pharmacies ont été autorisées par les autorités de santé, ce qui représente une opportunité supplémentaire pour les patients. Dans le même temps, les trafiquants renforcent leur présence sur internet et développent leur commerce sans scrupule. En France, ce trafic de médicaments contrefaits concerne notamment les médicaments dits « de confort », vendus sur le net à des prix attractifs, tels que les traitements contre la dysfonction érectile, les pilules amaigrissantes et les anabolisants.



Une campagne nationale à destination du grand public

Face à l'ampleur et aux nouveaux visages que prend ce fléau, l'IRACM a décidé de lancer, à la veille des vacances d'été et pendant 6 mois, **une vaste campagne à destination des Français**. Cette campagne se décline par **un livret d'information et de conseils, un site internet, une affiche et un quiz**. C'est le premier fascicule édité en France sur cette thématique.

Ce livret a pour but d'aider les patients à mieux comprendre ce qu'est un faux médicament, à être conseillé pour éviter l'achat de ces produits sur internet et vérifier les sites autorisés en France, mais également à préparer ses voyages à l'étranger. Des conseils pratiques et indispensables à cette période de l'année.

Contrefaçon de médicaments : Chiffres clés

- Selon l'OMS, 1 médicament sur 2 vendus sur Internet serait contrefait.
- L'économie souterraine de ce trafic est estimée à 75 Mds de dollars/an.
- 50 à 70% des faux médicaments proviennent d'Inde et de Chine.



Un livret de 16 pages **Le faux médicament, késako ?**, ludique et accessible au plus grand nombre, développe 6 chapitres d'informations sur un sujet encore peu connu :

- mieux comprendre la contrefaçon de médicaments,
- la situation dans le monde,
- La situation en France,
- l'achat sur Internet,
- les médicaments en voyage,
- que faire en cas de doute.

Pendant 6 mois, **du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015**, ce livret sera disponible dans les salles d'attente des **médecins généralistes, gynécologues, et pédiatres** du réseau *IDS Santé – Comment Ça Va* (information pour les patients) à **Paris et en région parisienne, ainsi qu'en région PACA**, constituant une audience de **plus de 12 millions de patients**.

Dans un deuxième temps, **du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015**, le livret sera disponible dans les **300 salles d'attente** (de toutes spécialités) des **39 hôpitaux de l'APHP à Paris**. Ainsi, **1,8 million de patients** accéderont à l'information en seulement 3 mois.

L'IRACM conseille également aux patients d'établir le dialogue avec les médecins et les pharmaciens en cas de doute sur un médicament acheté en ligne ou en voyage. Si un médicament semble suspect, les professionnels de santé peuvent conseiller. **Il faut rester vigilant !**



Accessible en ligne dès maintenant, le **site Internet dédié à la campagne *Le faux médicament, késako ?*** aborde les différentes thématiques liées à la contrefaçon de médicaments.

Animé et interactif, ce site offre des vidéos pour mieux comprendre le phénomène et ses enjeux, un livret de conseils, ainsi qu'un quiz d'évaluation qui, en 8 questions, propose à l'internaute de tester ses connaissances sur le sujet.

Dès à présent, le site de la campagne offre le téléchargement et la consultation du livret en ligne.

Il permet également à tous les Français de France métropolitaine et DOM-TOM d'avoir accès librement à ces informations.

<http://www.le-faux-medicament-kesako.com/>

A propos de l'IRACM

L'Institut International de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments (IRACM) a pour mission de sensibiliser le grand public et les autorités au fléau que représente la contrefaçon de médicaments. Dans ce but, il aide les gouvernements à définir leur stratégie, fédère et forme les acteurs de terrain engagés dans la lutte contre ce trafic, centralise les connaissances, les bonnes pratiques et les savoir-faire, sert d'interlocuteur et d'organisme de consultation. Il s'efforce de constituer une force de propositions auprès des pouvoirs politiques et judiciaires nationaux et internationaux. Depuis sa création, l'IRACM est devenu un centre d'excellence dans son domaine de compétence. Il a formé et sensibilisé plusieurs milliers de personnes aux dangers des faux médicaments dans plus de 60 pays différents. L'IRACM a publié en septembre 2013 un rapport d'étude qui fait autorité sur « la contrefaçon de médicaments et les organisations criminelles ».

Pour plus d'informations : www.iracm.com

CONTACT PRESSE The Desk

Laurence de la Touche +33 1 40 54 19 73
l.delatouche@thedesk.fr

CONTACT IRACM

Mirella Perrone +33 1 69 74 58 11
mirella.perrone@iracm.com